

LE GRAND HÉRON



Vol. 23 Numéro 1

Février 2019

LE JOURNAL DE DUPARQUET

SCÈNE MUNICIPALE

Gilbert Rivard

Bonjour à vous tous, citoyennes et citoyens de Duparquet

Il me fait plaisir de vous annoncer le retour du Journal Le Grand Héron, dans lequel vous aurez la chance d'avoir les nouvelles locales. Merci à l'équipe qui a décidé de faire revivre notre journal, qui était très apprécié.

Je suis heureux de vous informer que la population de Duparquet a augmenté de 15%, selon le décret de la Gazette officielle du Québec, soit une population de 694 personnes, ce qui est très positif.

Pour ce qui est du budget annuel, celui-ci demeure pratiquement au même niveau que l'an passé, et le taux de taxation reste aussi le même; en espérant que tous seront satisfaits.

En terminant, je désire souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants.

Horaire du bureau de la ville

Directeur, Directrice adjointe,

819-948-2266-ext 221

Lundi : 9h à 12h, 13h à 16h

Mardi : 9h à 12h, 13h à 16h

Mercredi : 9h à 12h, 13h à 16h

Jedi : 9h à 12h, 13h à 16h

Inspecteur municipal

Prenez un rendez-vous au 819-948-2266

Assemblée municipale

1^{er} mardis du mois

Agente communautaire :

819-948-2266-ext 223

Lundi : 8h à 12h, 13h à 16h30

Mardi : 8h à 12h, 13h à 16h30

Mercredi : 8h à 12h, 13h à 16h30

Jedi : 8h à 12h, 13h à 16h30

Bac de recyclage de peinture :

Garage municipal

SOMMAIRE

<i>CAISSE POPULAIRE</i>	<i>PAGE 2</i>
<i>LETTRE AUX LECTEURS</i>	<i>PAGE 3</i>
<i>FERLD</i>	<i>PAGE 4</i>
<i>CHRONIQUE VERTE</i>	<i>PAGE 5</i>
<i>SERVICE DE GARDE</i>	<i>PAGE 6</i>
<i>INFOS À LA POPULATION</i>	<i>PAGE 7</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS</i>	<i>PAGE 8</i>
<i>IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)</i>	<i>PAGE 9</i>
<i>BIBLIOTHÈQUE</i>	<i>PAGE 10</i>
<i>CHRONIQUE FAMILLE</i>	<i>PAGE 11</i>
<i>MESSAGE DE LA FABRIQUE</i>	<i>PAGE 12</i>
<i>LOISIRS</i>	<i>PAGE 13</i>
<i>CALENDRIER COLLECTE DES BACS</i>	<i>PAGE 14</i>
<i>PUBLICITÉS</i>	<i>PAGE 15</i>
<i>PAGE PUBLICITAIRE</i>	<i>PAGE 16</i>



CAISSE POPULAIRE

de l'Abitibi-Ouest



VOTRE CAISSE
VOUS INFORME

CONCOURS
**Prendre le temps
de cotiser, c'est gagnant**
16 000\$ en prix



Courez la chance de gagner 1 des 8 prix de 2 000 \$

Pour participer, cotisez à un REER ou à un CELI de Desjardins.

Date limite : le 1^{er} mars 2019

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi

REER-CELI

Grâce au REER et au CELI, sentez-vous libre et profitez des grands jours de votre vie.

Ces deux régimes d'épargne sont d'excellents moyens pour économiser à l'abri de l'impôt et vous aider à réaliser vos projets.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, composez le 1 800 CAISSES, rendez-vous à desjardins.com/reerceli ou venez rencontrer votre conseiller.

La date limite pour faire votre cotisation 2018 à votre REER est **le 1^{er} mars 2019.**

Vous avez entre 25 et 34 ans et des besoins financiers qui s'intensifient ?

Cette période est normalement celle où les grands projets se concrétisent, d'où la multiplication des besoins financiers. Le **REER** peut alors constituer un précieux outil pour réaliser vos projets tels qu'acheter votre première maison ou retourner aux études.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller à la *Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest* car à bien y penser, vous avez bien des raisons de cotiser à votre **REER** cette année !

N'oubliez pas : la date limite pour faire votre cotisation REER 2018 est **le 1^{er} mars 2019.**

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest



LETTRE AUX LECTEURS



Véronique Drouin

Si quelqu'un m'avait dit qu'un jour je travaillerais dans un journal, je n'y aurais jamais cru...

Et voilà que nouvellement arrivée à Duparquet, ne connaissant rien ni personne dans cette ville, je vois passer une annonce pour la relance du journal; et je me lance!

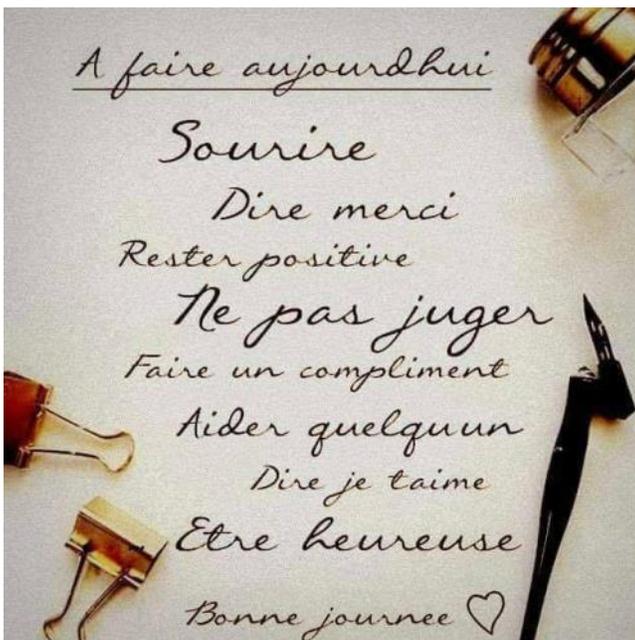


N'œuvrant pas du tout dans le domaine du journalisme, je me dis : advienne que pourra, je ferai de mon mieux! Puis, je réalisai que je serais entourée d'une superbe équipe; me voilà rassurée... Nous pouvons compter sur l'assistance de M. Michel Barrette comme réviseur, en plus de Mme Linda Rivard à la mise en page, ainsi que de Mme Thérèse Langlois, aussi nouvelle résidente de Duparquet, qui s'occupe des contacts avec les organismes et (nombreuses) autres tâches connexes!

Nous avons aussi plusieurs chroniqueurs que vous pourrez découvrir au fil des pages. Vous reconnaîtrez certaines chroniques qui étaient chères aux lecteurs, et vous en découvrirez aussi de nouvelles! Je tenais aussi à remercier, au nom de l'équipe du Grand Héron, toutes les personnes qui ont tenu le fort au cours des années passées au journal!

En tout temps, si vous souhaitez publier une annonce, une chronique ou de l'information pour un organisme, vous pouvez nous transmettre le tout par courriel à l'adresse suivante : journallegrandheron@gmail.com. Pour les entreprises, vous avez aussi accès à de l'espace publicitaire à peu de frais! N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes les informations.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture!



*Le bonheur
n'est pas d'avoir
Tout ce que l'on désire
Mais d'aimer ce que l'on a.*



VOUS AVEZ DIT LA FERLD?



Je vous propose d'apprendre à mieux connaître votre voisin, la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet, ou la FERLD pour les intimes, à travers une série de chroniques dans le Grand Héron. En effet, plusieurs d'entre vous connaissez l'existence de la FERLD, mais je suis certaine que vous vous demandez parfois qu'est-ce qui s'y trame!

La FERLD, comme son nom l'indique, est avant tout une forêt. Il s'agit d'un territoire dédié à la recherche, un peu comme un laboratoire à ciel ouvert qui permet à une foule de chercheurs d'étudier la forêt boréale sous toutes ses coutures et de mener des expériences à grandes échelles, directement en forêt. C'est un site tout à fait désigné pour mieux comprendre l'évolution dans le temps des arbres, de la flore et de la faune puisque l'on y retrouve de vieilles et même de très vieilles forêts. Saviez-vous que le plus vieil arbre connu au Québec se trouve sur une des îles du Lac Duparquet? En étant situé près de l'eau, il a pu échapper aux feux de forêts et ainsi traverser les époques depuis environ 1000 ans! C'est aussi pourquoi plusieurs îles sur le lac sont interdites d'accès, afin d'éviter qu'un incident ne vienne réduire en cendres ce joyau.

Les premières recherches en écologie forestière à la FERLD ont été menées dans les années 70. Au fil du temps, un programme de recherches de plus en plus élaboré y a été développé grâce à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). La forêt comporte aussi depuis 2005 une station de recherche localisée sur les berges du Lac Hébécourt.. Elle comporte des pavillons d'hébergement, des salles de cours et des laboratoires de recherches. Saviez-vous que la station de recherche du lac Duparquet héberge même, depuis 2017, le laboratoire international sur les forêts froides? Ne vous surprenez donc pas de croiser à l'occasion des chercheurs et étudiants de partout dans le monde au dépanneur!

En plus des zones de conservation, la FERLD compte aussi des zones où des coupes forestières ont lieu, en partenariat avec deux compagnies forestières de la région, Ryam (anciennement Tembec) et Norbord. Cela permet l'étude de l'effet des coupes sur la forêt, sur la régénération forestière et aussi de tester différents types de coupes et d'aménagement. Environ 75 % du territoire est consacré au développement, à l'application et à la démonstration de l'aménagement écosystémique de la forêt boréale mixte, tandis que 25 % du territoire est dédié à la conservation. Cette zone sert de cadre de référence naturel pour comparer la forêt aménagée à la forêt naturelle. Plusieurs incendies forestiers passés ont donné naissance à une mosaïque forestière diversifiée que tente de reproduire l'aménagement écosystémique.

Vous vous demandez ce que sont les sentiers Hébécourt et du Balbuzar sur la carte? Ce sont des sentiers aménagés ouverts au public, et vous y êtes les bienvenus!

Sophie Laliberté,
agente de liaison pour l'Institut de recherche sur les forêts de l'UQAT



CHRONIQUE VERTE



RECYCLEZ VOS SURPLUS DE PEINTURE ET LEUR CONTENANT

Contenants de peinture vide

Vos contenants de peinture vides, en acier ou en plastique, sont recyclables. Lorsqu'un contenant est vide, il suffit de bien l'essuyer et de le laisser sécher (environ 48 heures).

Une fois bien secs, les contenants et les couvercles peuvent être déposés séparément dans le bac de recyclage.

Surplus de peinture liquide dans leur contenant d'origine

Vos surplus de peinture liquide peuvent reprendre du service et être recyclés par l'intermédiaire d'un point de dépôt. Vous pouvez les apporter :

- à l'**écocentre**, situé au 15, boulevard Industriel à La Sarre.

Vous pouvez également entrer votre code postal au www.ecopeinture.ca pour trouver le point de dépôt le plus près de chez vous.

IMPORTANT : la peinture doit être dans son **contenant d'origine**. Assurez-vous que l'**étiquette** n'est pas arrachée et qu'elle est **lisible**.

Source : www.ecopeinture.ca

POURQUOI LE CONTENANT D'ORIGINE ?

Si la peinture n'est pas dans son contenant d'origine, ou si l'étiquette est arrachée, il est impossible d'identifier le contenu du récipient.

Les peintures ne sont pas toutes compatibles. (ex. : latex, alkyde, vernis, etc.). Sans identification claire, il est impossible de les recycler adéquatement.

ET LES AÉROSOLS DE PEINTURE ?

Les aérosols de peinture sont également recyclables. Qu'ils soient **vides ou non**, les aérosols de peintures doivent être apportés à l'**écocentre** ou tout autre **point de dépôt** d'éco-peinture.



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

11, 5^e Avenue Est, La Sarre QC J9Z 1K7

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca



SERVICE DE GARDE



SERVICE DE GARDE 2019 "LA RIBAMBELLE"

AVIS À TOUS LES PARENTS

SI VOUS VOULEZ UTILISER LE SERVICE DE GARDE, SOIT POUR LA RELÂCHE OU ENCORE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT VENIR REMPLIR ET SIGNER UNE FICHE D'INSCRIPTION AVANT LES DATES MENTIONNÉES PLUS BAS.

LES INSCRIPTIONS SE FERONT À MON BUREAU, SITUÉ PORTE VOISINE DE GAUCHE DU CLSC, (ancienne caisse populaire).

JE SUIS DISPONIBLE DU LUNDI AU JEUDI ENTRE 8 H ET 16H30. S'IL VOUS EST IMPOSSIBLE DE VENIR ME RENCONTRER DANS LE CADRE DE CETTE PLAGE HORAIRE, TÉLÉPHONEZ-MOI ET NOUS CONVIENDRONS D'UN AUTRE TEMPS.

DATES LIMITES D'INSCRIPTIONS :

Pour la semaine de relâche : les inscriptions se termineront le 25 février 2019.

Pour la période estivale, les inscriptions se termineront le 20 juin 2019.

RENSEIGNEMENTS :

- ♦ SEMAINE DE RELÂCHE : DU 4 AU 8 MARS 2019 INCLUS.
- ♦ PÉRIODE ESTIVALE : DU 1^{IER} JUILLET AU 30 AOÛT INCLUS.
- ♦ LES ACTIVITÉS SE DÉROULERONT AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, (GRANDE SALLE) ET À L'EXTÉRIEUR.
- ♦ HORAIRE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H00 À 17H30.
- ♦ À NOTER, LORS DE VOTRE VENUE POUR L'INSCRIPTION, VEUILLEZ APPORTER UNE PETITE PHOTO DE VOTRE ENFANT.

MERCI!

Thérèse Langlois
Agente communautaire
Ville de Duparquet
Tél : 819-948-2266 poste 223
ac.duparque@mrcao.qc.ca





INFOS À LA POPULATION



LES ALARMES NON FONDÉES C'est votre responsabilité!

Le problème

Dans la plupart des résidences équipées d'un système d'alarme relié à une centrale, voici ce qui se passe quand le grille-pain, par exemple, émet une fumée légère.



La solution

90 secondes pour réagir

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à une centrale d'alarme.

Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système d'alarme de s'assurer qu'elle est activée.



- Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. Considérer toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.
- En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission à la centrale.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, ou utilisez rapidement votre téléphone cellulaire puis appelez votre centrale d'alarme.

90 secondes pour éviter une fausse alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

- monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;
- entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.
- coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs et des équipements qu'elle monopolise;
- être passible d'une amende.

Source : "Ville de Rouyn-Noranda"

COIN DES VÊTEMENTS

Accessible à tous les membres.
Vêtements 0-5 ans et de maternité.
Nous acceptons les dons de vêtements propre et en bon état.

CINÉ-FAMILLE / CINÉ-POUPON

Film familial ou général.
Le son est ajusté et vous pouvez apporter votre collation.
Horaire disponible une semaine avant la projection.

GRENOUILLES ET CAPUCINES

Stimuler le développement et le potentiel de vos enfants par le jeu: série de 13 ateliers, tous plus intéressants les uns que les autres pour les enfants de 24 à 48 mois. Les parents sont aussi impliqués lors des rencontres.



Jade Belzil

Adjointe administrative
Maison des Familles d'Abitibi-Ouest
819-333-2670



IL ÉTAIT UNE FOIS



Stéphane Mongrain



Le « roaster » (partie 1)

En 1930, John Beattie, qui prospectait les environs du lac Duparquet, et qui habitait sur l'île qui porte son nom (113) depuis 1910, découvre enfin en 1930 un gisement d'importance qu'on nommera « The North Orebody ». Tout se passa très vite par la suite pour l'ouverture d'une mine près de la rive nord du lac Duparquet.

Bien avant que la production de la mine Beattie commence en 1933, on savait déjà que l'exploitation et surtout le traitement du concentré de minerai serait couteux, étant donné la forte concentration d'arsenic et de soufre présente naturellement dans le sol minéralisé du gisement. En effet, le gisement de la mine Beattie situé dans la célèbre « ceinture de roches vertes de l'Abitibi », à proximité de la faille Destor-Porcupine est associé à une syénite porphyrique. Chaque mine ayant sa propre recette pour extraire et isoler du minerai le précieux métal, selon le pourcentage de concentration de son minerai ainsi que de la nature du sol et des métaux secondaires s'y retrouvant, celui de la mine Beattie, selon les recherches effectuées dans les laboratoires du gouvernement fédéral à Toronto, devrait être chauffé à haute température afin de le débarrasser du soufre et de l'arsenic qu'il contient.

Comme la construction des infrastructures nécessaires à cette opération sont très couteuses, on pensait d'abord pouvoir acheminer le concentré à la fonderie Horne de Rouyn-Noranda ou encore à une autre usine de traitement semblable située dans l'état du New-Jersey. Mais la nature particulière du traitement final devant être effectué, a fait en sorte que le concentré devait être acheminé par voie ferrée de Duparquet jusqu'au « smelter » de la compagnie Arsaco à Tacoma dans l'état de Washington, sur la côte ouest des États-Unis. Un voyage de plus de 2500 milles (4000km) et même plus dans certains cas. Dans le journal « La Gazette du Nord » du 30 juin 1933, on y indique que le concentré faisait le trajet en train de Duparquet jusqu'au port de Québec, pour faire ensuite le reste du voyage en bateau jusqu'à Tacoma, ce qui voulait dire que pour passer de l'océan atlantique à l'océan pacifique, il a du probablement transiger par le canal de Panama en Amérique du sud ! Tout ce transport coûtait bien sur une fortune à la mine Beattie, et comme c'était une mine « low Grade » (basse teneur) mais fort tonnage, dans lequel l'or est porté par la pyrite arsénifère et l'arsénopyrite. L'or est invisible, il se présente sous la forme de solution solide dans le cœur poreux et riche en arsenic. Donc, pour une mine qui misait d'abord sur la quantité pour être rentable, cela réduisait énormément la marge de profit. Il fallait trouver une solution au problème de séparation de l'arsenic afin de le faire de façon efficace et abordable et ce, le plus vite possible !

Depuis 1932, le nouveau gérant de la mine Mr A-J Keast passait la plus grande partie de son temps à la mine afin de régler toute sorte de problèmes. Après avoir négocié, à l'hiver de 1932, avec la compagnie forestière Hébecourt Corporation qui détenait les droits de surface du terrain dans les six premiers rangs du canton Duparquet, son principal objectif était de trouver une solution au problème de traitement du minerai de la mine Beattie. En plus de faire faire des expériences dans les laboratoires du gouvernement fédéral, afin de trouver un mode de traitement qui dispenserait la compagnie de construire un « smelter », Mr Keast (1) a fait installer, en addition au laboratoire de la mine, un petit moulin d'essai spécial, comprenant un mini « roaster » avec une fournaise de 6 pieds de diamètre et d'une capacité de 2 tonnes de minerai par jour, afin de faire tous les tests pertinents sur place. Les recherches à l'université Queen's se sont faites durant plusieurs années avec l'étroite collaboration du professeur G.J. MacKay, l'inventeur du célèbre procédé MacKay pour le traitement des minerais d'arsenic. Cette méthode habituellement efficace et largement utilisée à cette époque a par contre du être rapidement abandonnée dans ce cas ci, car elle ne convenait pas à ce qu'on appelait alors « les problèmes de la Beattie »



IL ÉTAIT UNE FOIS (SUITE)



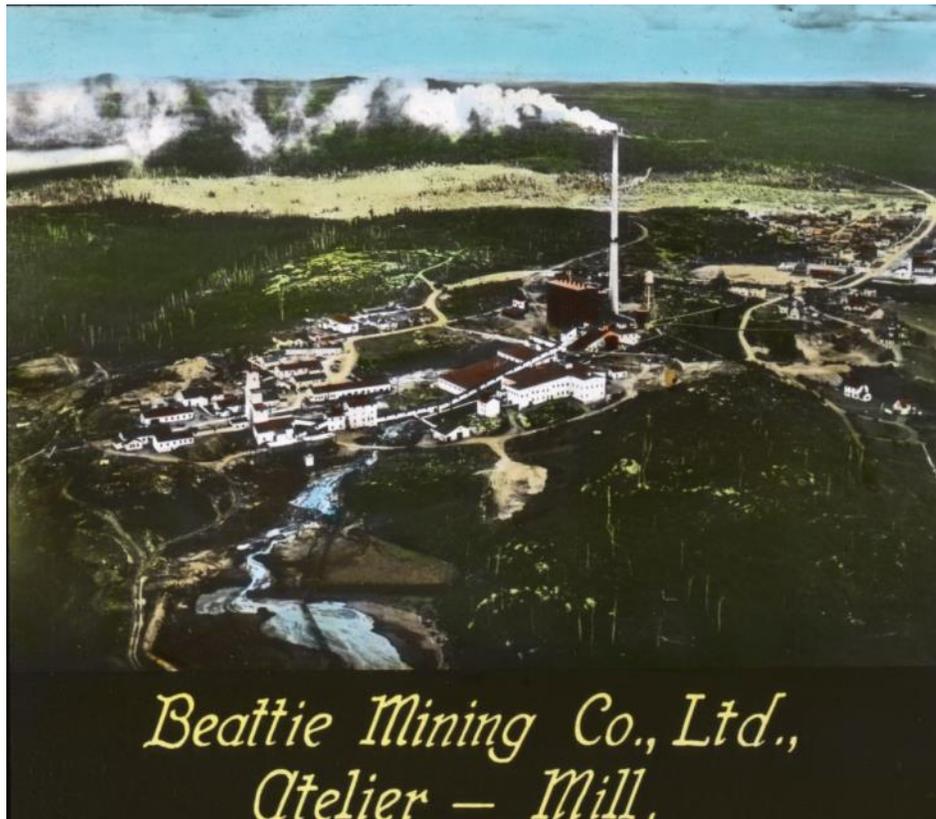
- (1) Tout comme d'autres premiers dirigeants de la mine Beattie (Tuttle, Maxwell et Venture), c'est à M. Keast qu'on doit le nom d'une des rues située dans le « townsite » de la ville Duparquet (maintenant la rue Keast s'appelle Avenue des Laurier).

Entre temps, une usine de flottation de concentré d'une capacité de 200 tonnes par jour est entrée en opération à la mine Beattie à partir de 1933, ainsi qu'une usine de cyanuration qui a été installée en 1934, mais pour le procédé final il fallait toujours compter sur l'usine de Tacoma. Finalement, en 1937 on entrepris les négociations avec le gouvernement provincial afin de recevoir l'autorisation et les permis nécessaires à la construction d'un « roaster » qu'on pourrait traduire par « usine de grillage ». Les « roasters » ou grilloirs ne sont ni plus ni moins que des énormes fours dans lequel le minerai est chauffé à très haute température selon des cycles et durées spécifiques.

Le vendredi 22 janvier 1937, le journal « La Gazette du Nord » annonçait qu'une usine de grillage connectée à une cheminée d'une hauteur de 400 pieds serait finalement construite à Duparquet au coût de 600 000\$. Le 19 février suivant, le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis et M. Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries ont fait connaître aux journalistes les conditions faites à la compagnie minière Beattie pour la construction d'une usine de grillage de minéraux. Certaines de ces conditions étant que les matériaux employés devaient être achetés dans la province de Québec. Le personnel technique devait aussi se composer de techniciens ayant demeuré au moins dix ans au Québec, en autant que la chose soit possible.

Suite dans le prochain Grand Héron

Photo ci bas : Vue aérienne de la mine Beattie en pleine opération, avec en arrière plan, le « roaster » et sa cheminée.





BIBLIOTHÈQUE



Carmen Lacroix

Félicitations à la nouvelle équipe mise en place pour le journal. Nous pourrons continuer à être au courant des nouvelles et nouveautés.

La bibliothèque a fait un changement : maintenant l'ouverture se fera seulement le mardi de 14h à 20h. Nous perdons 3 bénévoles cette année : un gros merci à Pauline et Véronique qui resteront cependant disponibles pour le remplacement et aussi à Nicole, qui quittera la région. Nous souhaitons aussi la bienvenue à France ainsi qu'à Roger! Toute personne intéressée à se joindre à nous est la bienvenue !



Février : mois de l'amour, de l'amitié et des coups de cœur. C'est dans cet esprit que les membres du comité BIBLIO vous invitent, en février, à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Pour ce faire, repérez l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur; de belles découvertes à faire !

Dans cette vague de partage et de plaisir, les abonnés sont invités, s'ils le désirent, à ajouter leur coup de cœur à la sélection de livres, en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.

Février, c'est donc un rendez-vous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.

GYM CERVEAU

Les ateliers gym cerveau débuteront le 21 février à 13h15 à la bibliothèque. Ce sont des ateliers pour faire travailler nos méninges, qui comportent des activités de mathématique ainsi que de logique. Tous sont invités. Réservez votre place au 819 948-2009 ou au 819 277-7811.

**Pour des demandes spéciales en ligne
ainsi que des recherches pour un livre :
www.mabiblio.quebec**



CHRONIQUE FAMILLE



Un bébé? Un million d'émotions!

L'admiration: il est impossible de ne pas passer son temps à admirer la petite merveille qu'on a créée ! La regarder, lui caresser les pieds et les mains, lui parler, prendre un milliard de photos pour ne pas oublier aucune petite face bizarre qu'elle fait, l'avoir dans ses bras sans arrêt, et encore plus, elle est devenue une seconde nature...

La peur : tu as beau essayer de te rassurer que tout est parfait, que ton bébé va super bien, qu'il manque de rien... Pfff!!! Aussitôt qu'on entend un râle ou un atchoum, l'envie de se précipiter à l'hôpital est forte... tu l'emmènes même au toilette avec toi pour être sûr et certain, qu'il n'arrive rien... Car le laisser seul, sans toi dans la pièce, à côté, est synonyme de danger dans TA tête!

Le stress : que tu le veuilles ou pas, tu stresses pour absolument tout! Même pour ce qui n'existe pas encore! Le ménage pas fait, la grippe, son petit œil qui coule, elle mange assez? , son petit cordon ombilical qui n'est pas tombé, le bain aux deux jours pas plus pour pas qu'elle ait la peau sèche, les trois sortes de crème prescrite par le médecin, ahhh tu as encore oublié sa vitamine D !!! C'est la fin du monde !!! Tout est sujet à capoter pour rien, et même quand il dort comme un Loire, tu te persuades toi-même qu'il dort trop et que ce n'est pas normal... Et cela revient à : Vite, tout le monde à l'hôpital!!! On s'entend que la tête de cette petite chose tient dans ta main; donc oui, c'est fragile.

L'amour inconditionnel : évidemment! On peut pas passer à côté de cet amour que tu ressens et qui ne fait que grandir à chaque minute passée avec le trésor que tu as porté dans ton ventre... Tu ne le fais garder qu'en cas d'urgence et encore ! Tu te précipites pour terminer tes commissions et souper en compagnie de ton homme, en amoureux, pour une si rarissime occasion, le tout en 20 min, top chrono même si la gardienne est la personne la plus merveilleuse du monde, et revenir le chercher car un morceau de toi est manquant... Et ton corps au complet réclame ledit morceau manquant...

Compassion/se sentir inutile: comme on voudrait donc pouvoir souffrir à leur place! Ex; les coliques, cela a donc l'air souffrant! C'est atroce, si je pouvais, je prendrais son mal !!! Pauvre petit ange! Et la seule chose que tu peux faire, c'est le prendre dans tes bras et le bercer ou encore faire travailler ses jambes... Oui... tu te sens inutile...

Impatience: faire faire le rot ca rend impatient! Quand ton BB s'endort dur à chaque fois que t'essaies de le faire roter depuis 20 min et que tu peines à le réveiller, tu as juste envie de le laisser dormir comme ca... Mais tu dois persévérer; sinon il risque d'avoir mal au ventre, de tout régurgiter et d'avoir faim dans dix minutes; donc tu ne dormiras pas plus... Et tu vas avoir du lavage à faire en plus; donc courage! Réveille-le! Même si il a trop l'air bien, que tu manques atrocement de sommeil et que cela fend le cœur de le déranger, courage!

Bref! On vit toutes ces émotions et encore plus ...Mais on s'entend pour dire que maudit que ca en vaut la peine!!! Oui on devient fatigué, mais juste à le regarder, et notre fatigue s'envole. Un bébé, c'est magique! Ce petit être fragile qui a besoin de nous et qui en même temps nous donne tant d'amour! Et malgré les difficultés que cela peut occasionner, le sourire nous vient aux lèvres automatiquement en regardant ses petits bras au-dessus de sa tête, l'air confiant en dormant ... Ce petit être minuscule si fragile et si fort à la fois ne dépend que de toi... Et c'est merveilleux!!!

Par : Céleste



MESSAGE DE LA FABRIQUE



Horaire des célébrations pour le mois de Février 2019:

Elles sont toutes à 11H00.

Les 3 et 17 février: célébrations de la Parole

10 février: messe à l'intention de Donald Farrell

24 février: messe à l'intention de Julienne Poirier Vigneault



Un baptême a eu lieu dans notre paroisse le 27 janvier dernier. Il s'agit de Olivia Thivierge, fille de Tiffany Baril et de Gabriel Thivierge.

Est décédée le 18 décembre dernier, à l'âge de 102 ans, Léa Fortier Noel anciennement de Duparquet, et la mère de Jeanne, Jean, Denise, Robert et Marcel Noel.

Dimanche, le 24 février prochain, aura lieu au sous-sol de l'église de Duparquet, un bingo au profit de la

Fabrique de Duparquet.

Entrée dès 18h00.

Venez en grand nombre,
et bienvenue à tous et à toutes.

Bingo

N'oublions pas que le 11 février, ce sera la Journée mondiale des malades, et pensons particulièrement, pour l'occasion, à tous nos malades de la Paroisse.

Pour tout baptême:

L'inscription doit se faire au préalable auprès de Guylaine Gagné
que vous pouvez rejoindre au 819-948-2039.



Fête d'Hiver de Duparquet

16 et 17 Mars 2019

Samedi 16 Mars

10h00 à 17h00 Marché d'artisanat
et de représentation de produits

Le marché est situé à l'intérieur du Centre des Loisirs de Duparquet

13h00 à 16h00 Activités hivernales en famille

Venez nous rejoindre au Centre des Loisirs de Duparquet!

Glissade, peinture sur la neige, tire sur la neige et encore plus...

19h00 Soirée illuminée

Emportez vos patins pour patiner sous les projecteurs multicolores!

Départ au Centre des Loisirs pour le rallye au sentier illuminé!

20h00 Projection extérieure d'un film familial

Projection d'un film familial à l'extérieur du Centre des Loisirs.

Emportez vos chaises et vos couvertures.

Dimanche 17 Mars

10h00 à 16h00 Tournois de pêche à la Pourvoirie Fern

Inscription sur place au coût de 10\$ par trou de pêche

Prix en argent seront remis aux gagnants de différentes catégories!

Vous devez emporter votre matériel de pêche, il y aura des brimbales à louer au coût de 5\$/brimbale.

Hot-dog et grignotines seront en vente sur place



JANVIER						
L	MARDI	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER						
L	MARDI	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS						
L	MARDI	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL						
L	MARDI	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI						
L	MARDI	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN						
L	MARDI	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
L	MARDI	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT						
L	MARDI	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE						
L	MARDI	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LÉGENDE B = BAC BLEU (MATIÈRES RECYCLABLES)
 V = BAC VERT (DECHETS DOMESTIQUES)

Le Comité du journal

Véronique Drouin (coordination, rédaction) 819 212-2488
Linda Rivard (mise en page)
Thérèse Langlois (assemblage) 819 948-2266 #223
Michel Barrette (correction)

Pour nous joindre :

Journallegrandheron@gmail.com
Ou Véronique Drouin
Internet:
www3.cablevision.qc.ca/colibrielle/journal.pdf
duparquet.ao.ca



PATRICK DESCARREAUX
Arpenteur-Géomètre inc.

Patrick Descarreaux
Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada

Guy-Olivier Madore
Arpenteur-géomètre

Marie-Catherine Brochu
Arpenteure-géomètre

- * Certificats de localisation et de piquetage
- * Arpentage légal et de construction
- * Arpentage pour baux miniers
- * Levé et implantation GPS
- * Cadastre
- * Plans topographiques
- * Calculs de volumes

367, rue Principale, La Sarre (Québec) J9Z 1Z7
Tél.: (819) 333-3155
Courriel: patrick.descarreaux@descarreaux.com



Le Club de l'Âge d'Or
de Duparquet

Remerciements pour le programme
"Nouveaux Horizons pour les aînés"

Subvention 2017 - 2018
Gouvernement du Canada

PROJET :
RÉNOVATION DE LA CUISINE

Remerciements pour
les travaux de construction :
Sylvain Costello & Michel Gibouleau
M. Roy électrique
L'Atelier d'ébénisterie La Varlope

Jean-François Rondeau,
Bruno Sévigny et
Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS-PROPRIÉTAIRES

84, 5E Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax : (819) 333-3534

Pharmacie Jean-Francois Rondeau, Bruno
Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Jean Coutu



Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

Siège social

66, 5^e Avenue Est

La Sarre (Québec)

J9Z 1K9

Tél. : 819 333-5424

Votre caisse

fière partenaire des projets

à Duparquet



31, 5^e Avenue Est, La Sarre (Québec) J9Z 1K7

Agents autorisés **CABLEVISION**.

TEL : 819-333-6710



Michel Bisson

Président

Excavation

Broyeur sur excavatrice

Déneigement

Location d'équipements

Location de main-d'œuvre

Reconditionnement de machineries lourdes

Mécanique à forfait

9299-5885 QC INC

668, Chemin Massicotte

Duparquet, Québec

J0Z 1W0

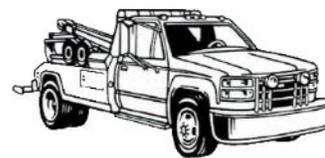
mike_biss_@hotmail.com

Tél: 819 763-6790

GARAGE

MARTIN MACAMEAU

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



Remorquage

24 heures

Vente de pièces de véhicules,
VTT et motoneiges.

Ouvert de 8h00 à 21h00

7/7 jours

8, rue Principale
Duparquet QC
J0Z 1W0

Téléphone : 819 948-2008
Résidence : 819 948-2591
Télécopieur : 819 948-2667